



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR
Groupe Nice-Matin

Dracénie

var-matin
Samedi 1^{er} décembre 2012 6

VIDAUBAN

Le futur projet pour le bassin de l'Argens a été présenté

Le conseil général, par la voix de Jean-Pierre Serra, a dévoilé mercredi après-midi le Programme d'actions de prévention des inondations qu'il va proposer à l'État en fin d'année

Le vice-président du conseil général, Jean-Pierre Serra, a dévoilé aux institutions le contenu du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) de l'Argens et de ses affluents, tel qu'il sera proposé pour agrément à l'État en fin d'année.

Le temps extrêmement maussade qui régnait sur Vidauban n'était pas sans rappeler les terribles inondations des 15 et 16 mai 2010 et celles de novembre 2011. Instaurant un climat d'écoute particulièrement favorable à tout ce qui allait se dire dans la salle polyculturelle au cours de ce mercredi après-midi.

La fin était donc d'entrée par le maire, Claude Pinetti rappelle les moments dramatiques vécus à ces périodes. Le sous-préfet, Stanislas Gazelle, mettant en exergue « le moment important



A l'issue du discours maire de Vidauban, les autorités ont présenté le projet de Papi pour le bassin de l'Argens devant une assistance, essentiellement composée d'institutionnels



(Photos S.L.)

Les chiffres à retenir

Le territoire concerné par le Papi de la vallée de l'Argens et de ses 23 affluents est particulièrement convoité, avec pas moins de 2 700 km², soit près de la moitié du département. Une importance qui se voit potentiellement accrue (100%), ce qui peut paraître exorbitant, mais 40% des habitants et 52% des emplois sont concentrés dans cette zone à risque, dont certaines parties sont à fort développement urbain. Ces aménagements y recensent 300 000 habitants, 180 000 logements et 95 000 emplois, le tout réparti sur 74 communes. Parmi ces dernières les municipalités ont dû conclure un accord au projet d'intention du Papi. Les dernières inondations ont touchés 35 700 unités, dont 2 000 entreprises, occasionnant près d'un milliard d'euros de dommages directs. La répartition s'est faite à hauteur de 615 millions pour les assurés, 50 millions pour les territoires agricoles et 255 millions pour les collectivités. S.L.

un moment après-midi, avec pour la première fois la présentation d'un document de synthèse globale sur toutes les actions qui allent être menées pour prévenir les inondations sur le bassin du bassin de l'Argens et de ses affluents».

Une démarche en deux temps

Tout d'abord de Jean-Pierre Serra, qui du côté du repre-

sentant de l'État, que de la DDTM (code de la Dreal, l'organisme des interventions) s'est fait sur le caractère inondable, notamment depuis longtemps (avant de 1978, 1974 pour les plus anciennes répertoriés) et l'urgence nécessaire à ce long terme. A cet effet, Houssein Lamrachi, dans son discours du 30 juin 2011 s'était engagé à ce que le conseil général joue un rôle fédérateur afin d'élaborer un programme d'actions. Le programme du Papi doit permettre de réduire à l'avenir les conséquences des crues sur tout le territoire du bassin versant de l'Argens et de ses affluents. Ceux-ci sont soumis à des inondations fréquentes dont les conséquences empiètent du fait d'un développement

important de l'urbanisation. L'importance des travaux à mener devra donc s'étaler en deux temps, 2012 et 2014 seront 29 actions lancées et dans un second temps, à partir de 2015, il sera mis en œuvre un programme d'actions complet porté par une structure autonome de coopération à l'échelle du bassin.

S.L.



La mise en œuvre du projet devrait permettre d'atténuer très sensiblement les effets néfastes des crues. (Photos DR, S.L.)

Mise en application et finalité

Chaque plan a une finalité particulière et celui-ci peut s'inscrire autour de quatre grandes volontés. La première est la plus importante : réduire le plus possible l'ampleur des crues. Il faudra pour cela ralentir les écoulements en amont, aménager les berges en créant des espaces où l'eau pourra dévaler librement, tout en augmentant les capacités d'écoulement sur certains secteurs en aval du bassin.

En second lieu il faudra être moins vulnérable, en tenant compte des matières d'urbanisme, en se dotant de moyens de surveillance et de précision des inondations performants, en réalisant plus performantes l'alerte et la gestion du phénomène plus vite, mais aussi en prenant des mesures pour rendre moins

fragile les habitations, les entreprises et les exploitations face aux crues. Il faudra ensuite développer la conscience du risque par de l'information, de la sensibilisation...

Enfin il faudra mettre en place une gestion globale en aidant à la création d'une structure de coopération. C'est à ces grandes lignes directrices que nous orientent le Papi. Sans oublier toutefois que le Papi le mieux élaboré, que les aménagements les plus sécurisants, n'empêcheront pas que des inondations surviennent encore et que l'homme devra faire preuve de bon sens et de sagesse afin de maîtriser aux mieux les risques encourus dans le bassin de l'Argens et de ses affluents. S.L.

Présentation du PAPI d'intention au Comité de Coordination à Vidauban ...



Inauguration de la station d'épuration du Muy le 10 décembre ... La salle de contrôle ... PC de surveillance des opérations ...



Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR -
RN2D
Groupe Nice-Matin



Signature de la Convention avec le Directeur de l'Association Nationale des Chèques de Vacances au siège de RN2D

Estérel région

var-matin
Vendredi 7 décembre 2012 5

« Du grand n'importe quoi » pour boucler Pays Mer Estérel

À Puget-sur-Argens, le préfet a obligé les élus roquebrunois de la communauté de communes à siéger pour mettre fin définitivement à cette union chaotique. Ambiance !



Le maire et président de feu Pays Mer Estérel, Paul Boudoube, n'a pas caché son amertume lors de cette ultime réunion. (Photos Gabriëlle Prompé)



Le conseiller roquebrunois Michel Bouvard, pour l'occasion, a été relégué dans le public !



Le premier adjoint roquebrunois, Jean-Paul Olivier, essouffé, veut désormais se tourner vers l'avenir.

Ambiance morose mercredi soir à Puget pour l'ultime séance de la communauté de communes Pays Mer Estérel. Alors que les élus de Puget siègent seuls depuis plusieurs semaines, compte tenu de la démission de leurs collègues de Roquebrune, le représentant de l'Etat a changé la donne. Il a refusé cette démission. Une simple application des textes selon la préfecture, mais qui a fait réagir.

En effet, l'objectif était que Pays Mer Estérel vote le périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération, avec Fréjus et Saint-Raphaël. Et manifestement, selon le préfet, la présence des élus de Roquebrune était indispensable pour

mettre fin à l'aventure du château branlant. Dans ce contexte bizarre, Michel Bouvard, seul Roquebrunois à avoir rejoint les rangs de Puget-sur-Argens, devenu dès lors vice-président de la communauté dans les dernières semaines de tempête, se retrouvait dans les rangs du public puisque Luc Jousse lui avait enlevé sa délégation.

Aucun commentaire

Il n'a donc pu participer au vote, alors que des démissionnaires pouvaient le faire. « Ce n'est pas faire honneur à la démocratie », a estimé Paul Boudoube, maire de Puget et président de Pays Mer Estérel. « Du grand n'importe

quoi ! » Le maire de Roquebrune et la plupart de ses collaborateurs avaient manifestement d'autres chats à boucler que de se préoccuper de la mise à mort de la communauté de communes. Il y a déjà, pour eux, un bon moment que la bête est au tapis. Et au final ce sont seulement trois élus roquebrunois, dont le premier adjoint Jean-Paul Olivier, qui ont fait l'effort de venir. Pour y faire quoi? Voter à l'unanimité, sans aucun commentaire, tous les points à l'ordre du jour, soit huit questions sans intérêt stratégique, s'achevant sur ce que Paul Boudoube appelait « la plus importante », soit l'arrêt du projet de périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération.

Aucun commentaire, en trente secondes le dossier a été réglé. Tout ça, pour ça... Jean-Paul Olivier est sorti alors de la léthargie générale pour s'aligner sur Paul Boudoube déclarant : « Il faut oublier le passé et se tourner vers l'avenir... » Le président a évoqué alors son « émotion » pour ce dernier conseil de Pays Mer Estérel et la messe était dite. Tous les élus des deux bords se retrouveront désormais en janvier dans une structure de dimension supérieure, la communauté d'agglomération Var Est Méditerranéenne. Manifestement, les ego ou coups de sang des uns et des autres auront plus de mal à s'y extérioriser... E. D.

« This is the end » chantait Jim Morrison des Doors ...

Titre culte choisi par Francis Ford Coppola pour illustrer les dernières séquences de son chef d'œuvre « Apocalypse Now » ...



Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Samedi 8 décembre 2012

5

Le rond-point de toutes les attentes

Sur la RDN 7 à Puget-sur-Argens, il donne d'un côté sur l'électroménager de Boulanger, de l'autre sur l'hypermarché Carrefour. Le samedi, pour les automobilistes, c'est l'enfer...

Certains gravissent l'Everest, d'autre traversent la Manche à la nage. Et certains, beaucoup plus nombreux, tentent, surtout le samedi, de franchir le rond-point de la zone d'activités La Tuilière, sur la RDN 7 à Puget-sur-Argens. Les bouchons y sont légendaires et font grincer des dents. Comment en venir à bout et qui doit payer pour envisager des travaux ?

Ce rond-point a toujours été très compliqué pour les automobilistes, en raison de son manque de surface pour absorber le flot automobile entre Fréjus et Puget. Mais la construction des 4000 m² de surface commerciale du magasin d'électroménager et multimédia Boulanger, à une portée d'emplottes de l'hypermarché Carrefour, Darty et Cultura, a fait déborder le vase. Aujourd'hui, ça grince, ça bloque et ça explose. Ce sont parfois des kilomètres de bouchons qui se créent, notamment le samedi, et beaucoup plus encore en cette période de gros achats de Noël. Qui n'a pas essayé de venir de Fréjus et tenté de tourner à gauche pour espérer s'acheter une télé ou un aspirateur - alors qu'un flux de véhicules foncé droit devant vers la ville romaine - ne peut comprendre. Mais on peut lui déconseiller d'essayer, si c'est juste pour le plaisir de le faire...

Des solutions ?

Aujourd'hui, tout le monde en est conscient mais les solutions pour remédier au problème semblent limitées, d'autant plus que les



Les automobilistes piquent souvent des crises sur ce rond-point trop étroit. À 150 mètres, déjà des bouchons ! (Photo Gabrielle Prompt)

commerces, la commune de Puget et le conseil général ne sont pas forcément d'accord sur les remèdes et surtout le financement de travaux susceptibles d'améliorer la situation.

René Mercuroyl, directeur de Boulanger, est conscient du problème. Des clients s'en plaignent, mais cela n'est pas de son ressort.

« Nous sommes locataires et payons un loyer. Nous avons sollicité le maire de Puget, sans obtenir de vraies réponses. Avec nos 400 places de parking, nous pouvons accueillir les clients mais c'est en repartant que le problème se pose. Il faut que la mairie et le conseil général réagissent

en imaginant peut-être une insertion sur la RDN 7. Nous, on ne fait que subir... » Certes. Mais la mairie, par le biais de Jacques Morenon, premier adjoint, tout

comme le conseiller général du canton, Jean-Pierre Serra, ne voient pas forcément les choses de la même manière. L'adjoint compare la situation à celle de la

zone commerciale de La Garde, près de Toulon, où la multiplication des enseignes crée parfois des bouchons insupportables. « Les gens sont contents d'aller

chez Boulanger, ils le sont beaucoup moins pour en sortir... Toutes les études départementales et nationales ont agréé les ouvertures de nouveaux magasins mais l'analyse n'a pas été assez poussée pour que cela corresponde à la circulation. La problématique, c'est la RDNT, dépendant du conseil général. Il faut qu'il réalise une troisième voie, sachant que le trafic va encore augmenter. Il faut faire des travaux d'embellissement entre Puget et Fréjus et chercher des solutions dynamiques... »

Un passage piéton sous la chaussée ?

Pour la mairie, il existe des possibilités de contournement, notamment un projet de route entre Puget et le Capitou qui permettrait de réduire considérablement le flux automobile. « C'est dans les esprits et les dossiers. C'est une grosse bataille administrative et financière, un projet moteur. Mais qui va le lancer ? » Pour le trop fameux rond-point entre Carrefour et Boulanger, la mairie avait aussi proposé aux deux promoteurs que soit réalisé un passage piéton sous la chaussée qui soulagerait le flux automobile de 15 à 20 %, la clientèle ne prenant plus sa voiture pour aller d'un magasin à l'autre. La réponse se fait attendre. La commune s'adapte comme elle le peut... « C'est la police municipale de Puget qui gère la circulation, alors que c'est la gendarmerie nationale qui devrait le faire. La preuve que nous sommes de bonne volonté ! »

E. D.

Le conseil général ne paiera pas

Le conseiller général du canton, Jean-Pierre Serra, connaît fort bien la problématique du rond-point entre Boulanger et Carrefour. Mais à ses yeux, le financement d'éventuels travaux ne concerne en rien le département.

« La situation est simple. Le rond-point est sous-dimensionné. Ce n'est pas en rajoutant constamment de nouveaux magasins que l'on arrangera les choses. Le problème réside dans la gestion entre la sortie de Fré-

jus et l'entrée de l'autoroute au Puget. Pour absorber le flux des véhicules, il faudrait un rond-point de diamètre bien supérieur. Le financement doit être assuré par ceux qui attirent ce flux. Ce n'est pas aux contribuables varois de le faire. Ce serait trop facile ! Aux enseignes de prendre en charge ces travaux. » Qu'on se le dise... Manifestement le problème risque de perdurer un bon moment.

Le conseil général ne paiera pas

Le conseiller général du canton, Jean-Pierre Serra, connaît fort bien la problématique du rond-point entre Boulanger et Carrefour. Mais à ses yeux, le financement d'éventuels travaux ne concerne en rien le département.

« La situation est simple. Le rond-point est sous-dimensionné. Ce n'est pas en rajoutant constamment de nouveaux magasins que l'on arrangera les choses. Le problème réside dans la gestion entre la sortie de Fré-

jus et l'entrée de l'autoroute au Puget. Pour absorber le flux des véhicules, il faudrait un rond-point de diamètre bien supérieur. Le financement doit être assuré par ceux qui attirent ce flux. Ce n'est pas aux contribuables varois de le faire. Ce serait trop facile ! Aux enseignes de prendre en charge ces travaux. »

Qu'on se le dise... Manifestement le problème risque de perdurer un bon moment.



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Détente ► Balade

var-matin 34
Dimanche 9 décembre 2012



Forêt et sentiers d'azur à Roquebrune-sur-Argens



Le vieux village constitue à lui seul une superbe balade où il fait bon flâner et découvrir le charme des vieilles pierres. Mais Roquebrune-sur-Argens mérite aussi de s'élever par le biais de chemins qui grimpent dans les collines surplombant les toits et monuments.

Quatre balades sont possibles (de une à quatre heures), en chaussures de marche ou de sport. Les circuits sont ceux « des 25 points » qui, au départ de la chapelle Sainte-Anne, serpentent à travers les

broussailles et arbres majestueux jusqu'aux crêtes, côte Sainte-Maxime et le col de Val-de-parle, avant le retour, par un superbe chemin longeant un lac vers le village de départ.

Au cœur de cette forêt des Maures se rencontrent les essences méditerranéennes, cistes, bruyères, arbuscules, lentisques, genêts, lavandes ou thym, qui embaument sous les pins maritimes, chênes verts et chênes-lièges. Du Giorno à portée de main... Tout au long de ces sentiers

se dénichent des plaques en ardoise qui répertorient ces essences et vous incitent à remettre un pied devant l'autre. Le sentier le plus court mène directement à un jardin botanique, niché au pied de l'ancien viaduc des 25 points où lézarde un ruisseau.

L'aqueduc résout le problème de l'acheminement en eau du village en 1774. L'ancien édifice romain fut reconstruit à cette époque et permit de capter les sources des Cavaliers pour la diriger vers la fontaine Vieille au cœur du

village. De partout, la vue, au moindre rayon de soleil, englobe les roches rouges du rocher de Roquebrune et le bleu, lointain, de la mer. Les paresseux apprécieront la route qui permet d'accéder aux sites les plus remarquables. Sportifs ou non, tous les chemins mènent aux circuits des 25 points.

Textes :
Eric DELUARD
edeluard@nicematin.fr
Photos : Gabrielle PROMPT





Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR -
RN2D
Groupe Nice-Matin

Détente ► Balade

var-matin
Dimanche 9 décembre 2012

35



La chapelle Sainte-Anne est le charmant point de départ de quatre sentiers autour de Roquebrune.

Les sentiers à découvrir

Depuis la chapelle Sainte-Anne, près du cimetière, quatre balades s'offrent aux randonneurs.

1) Le « sentier botanique » est le plus court et le plus simple. Une petite heure de marche, facile. Il permet de découvrir la flore méditerranéenne et rejoint l'ancien viaduc des 25 ponts.
2) Le « sentier découverte » est lui aussi considéré comme facile, tout au long de sa boucle de 4 km. On y apprécie la diversité des paysages,

dont la vue sur Roquebrune et son fameux rocher ainsi que le vieux moulin de La Maurette.

3) Le « sentier au fil de l'eau » est de difficulté moyenne. Il fait 10,7 km et plonge le visiteur dans une végétation luxuriante.
4) Le « sentier des crêtes », une boucle de 10,2 km est de difficulté moyenne. On y admire le rocher ainsi que la plaine de l'Argens. À mi-parcours un espace aménagé est idéal pour un pique-nique.

Pratique

S'y rendre

En venant du Muy, à l'entrée de Roquebrune-sur-Argens, prendre la première intersection à droite. Rejoindre le bd Jean-Jaurès puis le bd Clavel jusqu'au cimetière (700 m).

S'y garer

Le parking est gratuit à côté du cimetière, face à la chapelle Sainte-Anne, départ des circuits de balade.



Renseignements

L'office de tourisme met à la vente dans ses points d'accueil du centre-ville, des Issambres et de Puget-sur-Argens, un cartoguide regroupant 25 sentiers de randonnée (6 €), avec une carte de la route des vins et des itinéraires cyclos offerts.
Tél. 04 94 19 03 88. Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – DR –
Groupe Nice-Matin
La Tribune
Site Mairie



En complément à ces deux très belles pages consacrées aux sentiers de découverte à partir du Village Millénaire, ces deux zooms extraits de ces reportages, qui témoignent, si besoin était, que d'un bilan que nous avons laissé ...
A gauche, le sentier botanique réalisé par les équipes d'un chantier d'insertion ...
A droite, l'un des panneaux que nous avons implantés pour signaler les chemins, pistes et autres sentiers ...
Pas de récupération possible cette fois, puisqu'y figure, gravé dans le bois, le logo, symbolisant les trois pôles, que nous avons choisi en 2000 pour notre commune....



VOTE D'UNE MOTION DE SOLIDARITE ET DE REPROBATION :
En raison de l'actualité télévisuelle, le Maire Luc JOUSSE, a présenté et lu aux Conseillers Municipaux la motion déposée sur les tables des élus. Son objet : réprobation solennelle du Conseil Municipal envers les manipulations médiatiques diffamatoires de groupuscules politiques. La motion a été adoptée à l'unanimité des Conseillers présents avec 2 abstentions (aucun vote « contre »).

MOTION

Objet : réprobation solennelle du Conseil municipal envers les manipulations médiatiques diffamatoires de groupuscules politiques.

Depuis les dernières élections municipales de 2008 remportées dès le premier tour par la liste conduite par le Maire sortant, Luc JOUSSE, des groupuscules d'agitateurs politiques, pour la plupart se revendiquant du candidat défait, M. SERRA, parfois même membre du Bureau de son mouvement politique, le M.P.A., ont créé des sites Internet, des blogs, voire des associations.



Ci-dessus à gauche, la page d'accueil du site de la commune de Roquebrune-sur-Argens ...
Ci-dessus en haut à droite, un zoom du texte me mettant en cause ...
Ci-dessus la « Une » de l'édition spéciale de La Tribune ...
Nos réponses après la trêve de Noël ...



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR -

Dimanche 9 décembre 2012

LETTRE OUVERTE AUX ROQUEBRUNOISES ET ROQUEBRUNOIS

CONTRE L'INTOX : REUNION AU SOMMET POUR LA TRANSPARENCE

Suite aux reportages diffusés sur France 2 et D8, le 1^{er} magistrat et son 1^{er} adjoint au travers de l'association des Amis du Maire Luc Jousse (AMLJ) et du site internet dédié (<http://www.lucjousse.com>), invoquent : diffamation, harcèlement ou désinformation à tort et à travers.

Les sociétés de production ayant réalisé ces reportages ont contacté trois associations* :

A.C.C.R. - A.P.E.N.M.E - V.I.E. de l'Eau, sur les sujets :

1. Constructions illégales en pleine expansion « Envoyé Spécial » du 15/11/2012,
2. Révélations sur la France des privilèges et passe-droits « En Quête d'Actualité » du 05/12/2012.

Nous, associations engagées, souhaitons vous indiquer qu'avant toute diffusion de reportage, les personnes interviewées doivent fournir à la société de production des preuves matérielles tangibles. Par conséquent, c'est le travail de fourmi de notre collectif d'associations - des milliers d'heures consacrées à étudier les dossiers, les permis, les chiffres comptables... - qui a permis de relever de nombreux éléments posant sérieusement question comme l'ont illustré les reportages. Les journalistes d'investigation contrôlent nos données auprès des services concernés, ce qui a d'ailleurs permis à la Préfecture du Var d'étayer plusieurs éléments dans « Envoyé Spécial » mais également dans l'édition du 17 novembre 2012 de Var Nice Matin. Ces documents sont ensuite vérifiés par les services juridiques des médias pour être authentifiés : l'objectif étant évidemment d'apporter une information juste, précise et objective pour éclairer les citoyens grâce à un journalisme d'investigation.

Force est de reconnaître que le travail minutieux de nos trois associations a intéressé les médias car il est argumenté avec preuves et jugements à l'appui.

Nous, associations incriminées, souhaitons dès lors que soit faite toute la transparence sur ces affaires douteuses mais surtout coûteuses pour les Roquebrunois et demandons l'organisation d'une confrontation sous la tutelle de Monsieur le sous-préfet de Draguignan, représentant de l'Etat, pour que les élus de la ville s'expliquent enfin.

Nos associations sont prêtes à participer à cet impératif de transparence démocratique, c'est cette énergie qui nous anime !

Les élus en place auront-ils la volonté de se présenter à cette réunion au service de l'intérêt général ?

<p>A.C.C.R. ASSOCIATION CITOYENNE DE CONTRIBUABLES ROQUEBRUNOIS</p> <p><i>Affiliée à :</i> - CONTRIBUABLES ASSOCIES - FONDATION POUR LA RECHERCHE DES ADMINISTRATIONS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES</p> <p>www.contribuablesroquebrunois.com Contribuablesroquebrunois@gmail.com</p> <p>237, impasse des Celtes 83380 Les Issambres</p>	<p>A.P.E.N.M.E ASSOCIATION DE PRESERVATION DES ESPACES NATURELS ENTRE MAURES ET ESTEREL</p> <p><i>Affiliée à :</i> - VAR INONDATIONS ECOLOGISME - UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS</p> <p>http://www.apenme.org association.apenme@nfr.fr</p> <p>29, rue du bélier, les chènes verts 83520 Roquebrune sur Argens</p>	<p>V.I.E de l'Eau VAR INONDATIONS ECOLOGISME <i>Agrément Départemental Protection de l'Environnement</i></p> <p><i>Affiliée à :</i> - UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS</p> <p>www.varinondations.com var.inondations.ecologisme@hotmail.fr</p> <p>Hôtel de ville - Avenue du 6^{ème} R.T.S. 83210 Solliès-Pont</p>
--	--	--

Document imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

**Lettre ouverte aux Roquebrunoises et Roquebrunois,
signée par les associations mises en cause suite à la diffusion
des émissions de France 2 et D8 ...
A suivre après la trêve de Noël ...**